

Direction : Direction Citoyenneté, Politique de la ville

Contrat de Ville

REF : CDV2007005

Signataire : CG

OBJET : Signature de la convention d'attribution de subvention de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) pour la réalisation des actions de la Maison des Pratiques de Bien-être et de Santé du Marcreux

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1^{er} août 2003,

Vu la délibération du 1^{er} février 2007 autorisant Monsieur le Maire à signer le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) pour les années 2007 à 2009,

Considérant la programmation 2007 du CUCS validée par les services de l'Etat et la Ville le 15 juin 2007,

Vu le budget communal,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'attribution de subvention de l'ACSE (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances) d'un montant de 30 000 € pour la réalisation des actions de la Maison des Pratiques de Bien-être et de Santé du Marcreux.

Pour le Maire

L'adjoint délégué